



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-et-un septembre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
M. Roland BALCERZAK, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : ./.

Absents excusés : Bernard ZENNER, Maurice LORENTZ, Marie-Marthe DUTTA GUPTA,

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	8
Nombre de votants :	8

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Pascal MULLER, D.G.S.T,

Etaient excusées : Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication



6. Objet : Attribution du marché public relatif aux levés topographiques des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale de la CCCE

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur la réalisation des levés topographiques des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale du territoire.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 19 mai 2022 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 21 juin 2022 à 12 h 00.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 7 septembre 2022.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué par la CAO à l'entreprise GROUPE ELABOR à 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse, et ce, pour un montant de 143 900,00 € H.T. au détail quantitatif estimatif.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 septembre 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation du marché relatif aux levés topographiques des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale de la CCCE avec l'entreprise GROUPE ELABOR à 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, pour un montant de 143 900,00 € H.T. au détail quantitatif estimatif,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 28 septembre 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : 05 oct. 2022 Le Président

Publiée le : 05 oct. 2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 05 oct. 2022

